VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Roeser se propose d'engager
pour les besoins du service technique - département de la gestion et de l'entretien des bâtiments communaux

1 AGENT TECHNIQUE (M/F)

Degré d'occupation : 100% (40 heures/semaine)
L'intéressé(e) sera engagé(e) à durée indéterminée sous le statut du fonctionnaire communal ou de l'employé communal dans le groupe de traitement/d'indemnité correspondant au niveau de son diplôme.

Conditions d'admissibilité :

- être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- faire preuve de la connaissance des 3 langues administratives, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand.

Niveau de formation minimum :

- être détenteur soit d'un diplôme luxembourgeois de technicien dans une branche correspondant au profil recherché ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Pièces à joindre à la demande :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae avec photo récente ;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n° 3) ;
- une copie du certificat ou diplôme d'études requis.

Les candidats sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins pour le 18 juin 2021 au plus tard à l'adresse suivante :

Administration communale de Roeser
40, Grand-rue
L-3394 Roeser

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Roeser, le 5 juin 2021

Le collège des bourgmestre et échevins,
Tom Jungen, Erny Strecker, Edy Reding